Concert-action
Programme International de dialogue multi niveau

REGIONE TOSCANA

CeSPI
Centro Studi di Politica Internazionale

Concert Action - *L'approche territoriale régionale :*
Un espace optimal pour la mise en oeuvre des principes de l'efficacité de l'aide

ANALYSE DES BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE DANS LA COOPERATION DECENTRALISEE AU BURKINA FASO ET SENEGAL

Avril 2014

Anna Ferro, CeSPI
anna.ferro@cespi.it

I. Principaux résultats de l'analyse des bonnes pratiques de gouvernance démocratique

Dans le cadre du projet CONCERT-ACTION une étude sur des projets de coopération décentralisée a été effectuée au Sénégal et au Burkina. L'enquête avait pour but de montrer dans quelle mesure les projets examinées représentent des bonnes pratiques de gouvernance démocratique (déterminer les éléments qui les différencient) et de recueillir des orientations en relations avec les principes et les lignes directrices de la coopération décentralisée.

Sept projets financés entre 2007 et 2014 par la Région Toscane[1] et la Région du Piémont[2] ont été identifiés comme de bonnes pratiques et analysées tant en Italie qu'en Afrique. Un total de 35 personnes ont été interviewés et 30 questionnaires ont été recueillis pour les 3 pays : l'Italie, le Sénégal et le Burkina Faso[3]. Les résultats de la recherche ont été comparés avec ceux d'une enquête précédente[4] menée par CeSPI en 2010 pour comprendre quelle était la perception des partenaires locaux au Burkina Faso sur la qualité de la coopération décentralisée orientée.

La recherche a mis en évidence que tous **les projets analysés répondaient aux besoins de la population locale à travers des processus démocratiques et concertés**. La société civile a été perçue comme un sujet actif qui participait aux décisions et aux activités, mais d'une manière différente en fonction des projets. La réalisation des projets ne se présentait donc pas comme une initiative "top-down", mais comme l'expression et la réponse à un besoin ressenti et qui a été concerté localement. Les projets, cependant, sont extrêmement différents entre eux du point de vue de leur structure, du type de partenariat, de la nature de l'intervention, des relations entre les sujets en Afrique et en Italie etc.

Tous les projets révèlent **la présence et l'engagement des autorités locales** du côté africain; cependant, cela n'advient pas dans tous les cas du côté italien, c'est pourquoi la participation des autorités locales italiennes et leur implication directe et active est hétérogène. Tous les projets impliquent **la participation des ONG** italiennes qui couvrent différents rôles et fonctions (soutien organisationnel ou pratique; acteur clé dans la relation entre les autorités locales des deux pays; partenaire stratégique avec certains acteurs locaux; liaison entre tous les partenaires etc.). Certains projets ont prévu aussi des activités en Italie, toutefois, dans la plupart des cas, toutes les actions ont été menées seulement dans les pays africains. Presque toutes les bonnes pratiques se sont fondées sur des expériences solides déjà existantes et sur la continuité des rapports avec **les organisations de la société civile africaine.** Lorsqu'il n'existait pas d'expériences constituant un précédent, les autorités italiennes se sont penchés sur la question de la coopération décentrée et ont tenté, à travers des moments de sensibilisation et de formation, d'élaborer des approches et des stratégies en utilisant au mieux les informations dont ils disposaient.

Nous présentons ci-après les principaux facteurs et les éléments clés permettant aux projets d'être qualifiés de bonnes pratiques de gouvernance démocratique. Tous les projets présentent des points de force, mais aucun n'est en mesure de répondre de façon exhaustive à tous les critères/facteurs requis.

a) Facteurs permettant à une bonne pratique de coopération décentralisée de démarrer

[1] Au Burkina Faso: 1) Projet de jumelage pour le développement ; 2) Acqua bene comune per tutti, Senegal e Burkina Faso, 3° anno - PIR risorse idriche. Au Sénégal: 1) Lotta alla mortalità materna e infantile in Senegal.

[2] Au Burkina Faso: 1) *Ne Yi Beeogo Burkina* - Acqua e Diritti Umani per Ouahigouya; 2) *Enndam* - Un legame di cooperazione, tra i Comuni del Piemonte e il Comune di Gorom-Gorom; 3) I colori dello sviluppo. Au Sénegal, 1) Projet *Teranga*; 2) Acqua bene comune per tutti, Senegal e Burkina Faso, 3° anno - PIR risorse idriche.

[3] Les visites au Burkina Faso comprennent: Gourcy; Ouahigouya; Yalgo/Tougoury; Ziniaré; Gorom Gorom; Ouagadougou. Les visites au Sénégal comprennent: Thies; Louga; Saint Louis ; Dakar.

[4] *Per una cooperazione decentrata di qualità - Indagine sulla cooperazione decentrata in Burkina Faso; a sostegno dei processi di decentramento e governance locale*, CeSPI (2010)

- **Identification des besoins et domaines d'intervention dans les pays du Sud à travers une approche participative**

Dans une bonne pratique, l'identification des besoins est le résultat d'un échange entre les partenaires locaux et les partenaires italiens ; il faut aussi que, dans la phase de connaissance des territoires/ des acteurs, l'adhésion et le choix thématique rencontrent l'accord et l'adhésion de tous les sujets.

Dans certains cas, les projets ont renforcé des initiatives/processus/dynamiques démocratiques locales préexistantes (ex ante), devenant ainsi les garants de la gouvernance démocratique partagée et spontanée entre tous les partenaires impliqués. Dans d'autres cas, les projets ont développé (ex novo) des initiatives/processus/dynamiques démocratiques en collaboration avec tous les acteurs locaux, en assurant la participation de toutes les parties prenantes à travers des "phases de travail/projets antérieurs préparatoires".

Toutes les interventions se sont conformées à l'instrument du Plan de Développement Communal/Local, qui répond à sa fonction d'outil rassemblant tous les besoins exprimés par le territoire ; mais ce plan peut également être renforcé et consolidé par des projets de coopération décentralisée sur des thèmes spécifiques (par exemple à travers des diagnostics de remise à niveau).

b) Comment on construit une bonne gouvernance locale de projets et d'activités

- **Relation entre les acteurs institutionnels locaux**

Bien que seulement certaines projets présentent une implication forte et directe des autorités locales italiennes et africaines, on peut confirmer que la présence d'un engagement institutionnel marque et affecte positivement l'expérience de coopération (ainsi que la gouvernance démocratique et la réalisation des résultats). Les principaux éléments qui interviennent dans la construction d'une relation stable entre les autorités locales sont les suivants: les relations et les partenariats entre sujets/entités homologues (par nature/dimension/ vocation); la présence d'accords formels; la durée des relations; un fort engagement personnel (au niveau institutionnel, personnel, d'amitié); les missions d'échange sur le terrain; le partage et la discussion des perspectives et des lignes stratégiques de développement (plan local de développement) entre les représentants des autorités locales.

- **Rôle de la société civile africaine**

L'analyse a mis en lumière que les bonnes pratiques sont en mesure d'impliquer activement la société civile africaine. Certains projets, en particulier, mettent en évidence la façon dont les associations et les groupes sont présents et pris en considération aussi bien dans la phase d'identification des besoin, en amont (et donc dans la définition des activités), que dans la phase de réalisation. Le rôle de la société civile est particulièrement valorisée dans les projets où il existe un lien fort (entretenu par un passé de solidarité, une affinité de perspective et une grande confiance) avec les partenaires locaux italiens et avec l'ONG.

- **Rôle clé des ONG**

Les ONG peuvent souvent jouer un rôle clé comme animateurs ou garants des processus de gouvernance démocratique et de participation, ainsi que pour construire ou entretenir l'échange entre acteurs et territoires italiens et les Africains.

L'ONG s'est souvent révélé comme un intermédiaire au départ indispensable pour accompagner les autorités italiennes vers la coopération décentralisée et, selon les cas, comme un sujet «complémentaire» de l'autorité locale italienne, en fonction du type de relation qui a été précédemment établie avec les partenaires locaux. En général, l'ONG joue un rôle clé pour

maintenir l'échange, régler l'intervention et assurer le suivi constant et direct des projets dans le pays d'intervention.

- **Mécanismes et instruments de gouvernance**

L'enquête visait à déterminer s'il existe des outils ou d'autres mécanismes facilitant la participation et la consultation entre partenaires, dans les différentes phases et activités. Nous n'avons trouvé aucune "règle général" qui puisse s'appliquer universellement. Par exemple, certains projets ont prévu la création de comités de pilotage ou créé d'autres instruments sur le terrain pour assurer l'échange et le bon fonctionnement du projet et de la gouvernance. D'autres ont ignoré cet aspect, mais cela ne signifie pas que les projets en question soient d'une qualité inférieure ou d'une gouvernance restreinte.
Il est certain qu'un échange constant et régulier (hebdomadaire/mensuel/via skype/email/téléphone) entre personnes clé en Italie et en Afrique (par exemple entre ceux qui coordonnent le projet en Italie et ceux qui assurent la supervision et la gestion des activités des projets in loco) est très important car il répond à la nécessité de maintenir la relation dynamique entre les partenaires et satisfait l'exigence de suivi et de supervision.

- **Indications sur les domaines thématiques servant d'appui au processus de décentralisation**

Les différents projets ont montré que la qualité de la coopération et la bonne gouvernance démocratique peuvent être réalisées et poursuivis dans des domaines très différents. A travers notre analyse, nous avons remarqué que certains thèmes permettent plus que d'autres de soutenir et de garantir les processus de gouvernance démocratique. En effet, la plupart des résultats positifs sont détectables dans les contextes où les processus de décentralisation impliquent un transfert de compétences et de services, transfert non seulement de ceux qui sont en charge des autorités locales, mais aussi des structures/organisations/associations de base (par exemple, les comités citoyens de gestion de l'eau). Par contre, d'autres thématiques - comme le renforcement de l'état civil qui, par nature tend à impliquer seulement la participation du personnel publique – interviennent d'une manière trop limitée et concentrée. Quant à la dimension culturelle, elle se manifeste comme une thématique où l'on peut expérimenter des innovations en terme de participation des acteurs impliqués .

c) Comment garder un bonne gouvernance de projet

- **Stabilité, dimension et nature du partenariat**

Un projet se révèle être une bonne pratique quand les rapports entre les partenaires s'expriment dans la continuité historique des relations et des activités (en favorisant la construction d'une compréhension mutuelle, le partage et la socialisation des approches, mais aussi la connaissance des territoires). Tous les projets analysés témoignent de relations solides et à long terme (entre les principaux partenaires, entre des acteurs locaux selon une géométrie variable, entre ONG et autorités publiques italiennes ou africaines). Cet élément est fondamental pour l'obtention de résultats dans l'application du projet et pour la bonne gouvernance.

Les projets présentent des partenariats plus ou moins restreints ou élargis. Certains projets expriment un point de force à l'égard du partenariat (en Italie) et présentent un large éventail d'acteurs engagés (publics et privés) qui garantissent la stabilité et durabilité du rapport et du projet, ainsi que l'augmentation des possibilités de contributions et de soutien financier.

La «personnalisation» des relations est un élément qui joue un double rôle, représentant à la fois une force et une faiblesse L'implication personnelle des représentants des organismes publics italiens est essentiel pour maintenir des relations. Cependant, lorsque la relation ne se traduit pas ou n'est pas garantie par une institutionnalisation dans des «politiques locales» - qui peuvent confirmer

et pérenniser les initiatives de coopération décentralisée – il existe un risque de changement d'orientation politique dans l'administration publique, plutôt que celui d'un remplacement du personnel.

La formalisation des accords-cadres/jumelages/accords entre les partenaires des deux pays est un aspect qui a parfois été négligé. Dans certains projets, l'absence d'un encadrement formel de la relation n'est pas vécue de façon problématique, alors qu'il a pu l'être dans d'autres cas. Toutefois en général, pour les partenaires africains la formalisation des relations est une question qui revêt beaucoup plus d'importance que pour les italiens.

- **La réciprocité**

L'analyse a révélé une certaine faiblesse par rapport à la question de l'information et de la sensibilisation sur les effets et l'impact des projets de coopération décentralisée dans le territoire italien. Le thème de la "réciprocité" (qui rappelle un des principes de la Déclaration de Paris "Responsabilité mutuelle: les donneurs et les partenaires doivent se rendre des comptes mutuellement et rendre compte aux propres citoyens des résultats de l'aide") est un point sur lequel les partenaires en Afrique sont très critiques et soulignent le manque d'éléments et d'informations relatifs à la situation et aux résultats obtenus en Italie. La cause peut en être l'insuffisance des activités du côté italien ou bien simplement une manque de communication des autorités italienne vers les pays tiers. C'est certainement le thème de la réciprocité qui a révélé le plus de faiblesse et de manquements dans son application chez les partenaires africains, bien qu'il soit central en raison de sa fonction de lien et de renforcement des rapports d'échange et de partenariat entre les pays impliquée au sud et au nord. Parmi les partenaires, certains ont montré un grand intérêt pour la création, en Italie, d'activités en corrélation avec les projets réalisés dans les pays africains. C'est en général la communication de l'Italie vers le Sénégal/Burkina qui est inadéquate.

- **Des projets aux politiques publiques à travers le dialogue avec les niveaux supérieurs du gouvernement**

L'un des principaux aspects qui contribuent à définir une bonne pratique réside dans la possibilité de pouvoir se répliquer dans d'autres contextes; c'est-à-dire de passer de la dimension du projet à celui de processus, pour devenir la source potentielle d'une politique publique. Parmi les projets que nous avons analysés, deux ont dépassé la dimension locale pour atteindre une dimension politique centrale (et obtenir l'implication des ministres concernés dans l'élaboration de politiques publiques). Cela ne signifie pas que les autres projets (qui ne sont pas devenu des processus ou des politiques) soient de mauvaises pratiques. Il s'agit simplement de se rendre compte que, parfois, il n'est pas possible de traduire l'expérience locale en une pratique plus générale et exportable à d'autres contextes et d'autres acteurs (à cause de la nature du projet, du thème, des objectifs, des partenaires, etc.).

- **Rapprochement avec d'autres initiatives / entités en Italie et à l'étranger**

Dans certains cas, des relations et des échanges avec d'autres activités dans le territoire d'intervention ont été tissés, principalement grâce aux nombreux partenaires/bénéficiaires locaux. En général, les acteurs de la coopération décentralisée italienne, lorsqu'ils sont au courant d'autres initiatives, ont tendance à ne pas concerter de stratégies d'intervention et plutôt à formaliser des synergies avec d'autres acteurs (coopérations internationales d'autres pays).

II. Demandes et requêtes soulevées par les acteurs au Sénégal et au Burkina Faso

Nous reportons ci-après certains points critiques qui ont été parfois soulevés. Ils ne peuvent pas donner lieu à une généralisation, mais ils restent utiles pour les thématiques qui nous intéressent.

a. **Gestion directe ou indirecte des ressources économiques**. Dans certains projets, le financement provenant de l'Italie est transféré et géré par les partenaires locaux (gestion directe du budget). Dans d'autres cas, les ONG interviennent avec un rôle de gestion/contrôle plus ou moins accentué. Ce modèle d'administration a trouvé des partenaires locaux très satisfaits, et d'autres moins – qui demandent une plus grande responsabilisation et autonomie ou la gestion directe des ressources économiques. Si l'on se place du point de vue du *Principe de Titularité*, il devrait être possible d'atteindre progressivement l'objectif d'une gestion directe des ressources de la part des sujets locaux (à condition qu'ils soient en mesure de répondre à des exigences et garanties précises de gestion financière). Toutefois, il faut prendre en considération les nécessités de gestion administrative (surtout en relation avec les normes de gestion des financements de la part des donateurs) et les nécessités de garantie sur l'utilisation des ressources. La recherche a mis en lumière que, lorsqu'il n'y a pas d'attribution directe des ressources dans certains projets, cela n'advient pas par manque de confiance dans la capacité ou le sérieux des partenaire in loco, mais pour répondre de façon plus efficace à la procédure et pour obtenir une meilleure communication et réciprocité entre les partenaires des deux pays par rapport aux activités prévues dans le projet et celles qui ont été concrètement mises en œuvre.

b. Parfois le point de vue de **la communication** n'est pas suffisamment valorisé. Il est important de prévoir dans les projets **plus de moments de discussion et d'échanges directs** (entre les acteurs/ pour se confronter/ pour discuter des perspectives d'avenir/ pour capitaliser les activités etc.). En général, les échanges et missions sont considérés d'une façon positive. Dans notre questionnaire, il y a eu une demande d'augmenter les échanges et les missions entre les deux pays. On peut donc voir à quel point la dimension relationnelle est importante et nécessaire pour atteindre les objectifs du projet et obtenir des résultats.

c. Activités de **formation** souhaitables pour renforcer les compétences techniques.

d. De nombreuses autorités locales/sujets africains ont le désir d'entrer en contact avec des autorités locales en Italie et veulent savoir comment **créer des relations de coopération décentralisée avec des acteurs en Italie**. Néanmoins celles-ci manquent d'idées, de suggestions ou de sources d'information et se demandent, par exemple, s'il y a une cartographie/mappage des jumelages/accords ; mais aussi qui est le sujet intermédiaire qui facilite les relation/échanges et qui est le Ministère en charge. etc. Ce point met en évidence, d'un côté, la façon dont les projets de coopération décentrée doivent répondre à la demande des acteurs africains de mieux connaitre l'Europe, sa politique, ses mécanismes, les opportunités qu'elle offre, mais aussi d'établir un véritable rapport nord-sud ; de l'autre côté, les faiblesses en termes de dialogue et de communication entre les interlocuteurs des deux pays sont mis en lumière. La coopération décentrée doit clarifier son mode d'organisation, de fonctionnement et de communication et le rendre transparent et univoque; de même que pour le système de décentralisation dans les pays africains.

e. En général les activités de **capitalisation et d'évaluation** des processus (comme la recherche que nous avons faite sur les bonnes pratiques) ont manqué aux projets. Il s'agit donc d'inclure et de prévoir des moments de dialogue et d'évaluation - à la fois individuels et collectifs.

f. Le thème de **la réciprocité** et du lien entre «ici» et «là-bas» se présente souvent comme un point faible qui nécessite plus d'attention et de ressources.

III. Recommandations tirée de l'analyse des bonnes pratiques

L'étude que nous avons effectuée ainsi que l'analyse réalisée sur les bonnes pratiques de coopération décentralisée et de gouvernance démocratique au Burkina Faso et au Sénégal, nous permettent de lister les recommandations suivantes:

- Promouvoir/préférer des projets où certains partenariats sont préexistants. Cela ne signifie pas que de nouveaux liens et de nouvelles relations entre les sujets ne doivent pas être pris en charge, mais seulement qu'il faudra plus de temps/passages pour développer une **relation de confiance** et de coopération entre les partenaires et pour construire une pratique de bonne gouvernance. L'effort de la coopération décentrée devra donc se tourner vers le maintien et le renforcement de la continuité des relations et des partenariats à long terme, de sorte qu'il sera possible d'intégrer éventuellement de nouveau rapports/acteurs (y compris les partenaires techniques et les autorités locales, là où ils manquent).

- Prévoir dans les projets – quel que soit leur objet – des **activités visant explicitement à renforcer la gouvernance et le partenariat**. Les résultats durables dépendent de la densité et de la continuité des relations entre les acteurs ; c'est pourquoi la gouvernance n'est pas simplement une gestion de projets, mais la création de rapports de confiance, le renforcement des institutions et de leurs capacités et enfin l'élargissement de sa base d'adhésion (société civile et secteur privé). A titre d'exemple : lorsqu'on prévoit une approche collective et participative de la gestion des services à travers des activités de formation et de transfert de compétences (nord-sud, sud-nord), les moments de formation et d'échange[5] entre administrations/acteurs du sud et administrations/acteurs du nord - moments relatifs à des thématiques techniques impliquant aussi des partenaires experts – se sont révélés très utiles. Par contre, il convient d'éviter les projets qui rassemblent un grand nombre de sujets/partenaires qui n'ont pas entre eux suffisamment de connaissance, de familiarité et de confiance réciproque comme il est advenu pour les échanges nord-sud-sud qui se sont révélé d'une gestion complexe en raison des différentes dynamiques qu'ils engendrent. Il est donc préférable de réaliser des activités d'échange bien définies, ponctuelles et spécifiques. Il faut, en outre, prévoir plusieurs moments d'échange, de confrontation et « d'évaluation interne » (entre acteurs du sud , acteurs du nord et entre tous les participants), moments où interviendront des facilitateurs et des médiateurs « externes ». En général, prévoir des activités et des figures/fonctions à l'intérieur des projets, afin de maintenir et d'animer les échanges et le réseau, peut être une suggestion très utile.

- Maintenir et renforcer en Italie **le discours public** sur le thème de la coopération décentralisée à travers des activités de sensibilisation, formation etc. La coopération décentralisée en Italie devrait être plus facilement visible, connue et divulguée.

- Accorder plus d'attention à la question de **la réciprocité** à développer en Italie (à travers des activités comme les visites et les transferts des partenaires africains en Italie pour des activités de promotion, d'échange, de transfert d'informations, de réalisation de matériel audio-visuel à faire circuler etc.) et la communiquer/transmettre aux partenaires en Afrique. La question de la communication entre les pays d'intervention devrait être renforcée.
- Engager dans des projets de coopération décentralisée au-delà des autorités locales, les acteurs de **la société civile/secteur privé en Italie** à travers des moments d'échange, de diffusion et de sensibilisation ; en faisant la promotion de jumelages, d'échanges scolaire, d'activités de divulgation culturelle etc. L'effet est double: 1) sensibiliser la citoyenneté sur les questions de la

[5] Surtout dans le cas de missions en Italie et en Afrique.

coopération/éducation globale etc.; 2) étendre le réseau des acteurs impliqués, comme forme de diversification et d'extension des sources et ressources pour le soutien et la durabilité des projets.

- **Les ONG jouent un rôle central** : pour leur expertise dans les domaines de la coopération et pour leur double présence en Italie et dans les pays d'intervention; pour leur rôle dans la gestion/supervision/suivi in loco; pour leur contribution au processus participatif de concertation avec les acteurs locaux ; pour leur potentiel en terme d'engagement direct et leur contribution importante pour la recherche des fonds pour la durabilité/pérennité. Un projet de coopération décentralisée impliquant les autorités locales italiennes, sans que soient inclues les ONG, est privé d'une ressource importante à moyen et long terme.

- **Les organisations de la société civile africaine** émergent comme un sujet clé car elles garantissent le raccord avec la population afin d'assurer le respect des besoins prioritaires in loco et de contribuer aux différents moments de la concertation. Dans un grand nombre de projets, la société civile est un partenaire stratégique pour les ONG ou pour les autorités locales italiennes : elles sont l'expression d'une présence continue dans le temps et d'un enracinement du lien avec la base, encore plus forts. Les projets de coopération décentrée devraient donc chercher à renforcer la présence et les liens entre les acteurs italiens et la société civile en apportant leur soutien et en augmentant la capacité des organisations de base (à travers la formation, le transfert de compétences, les échanges et les transferts en Italie). Là où il est possible de le faire, ils devraient chercher à élargir de tels rapports aux autorités locales africaines (quand elles ne sont pas réellement impliquées et actives); en outre il faudrait amplifier et renforcer les alliances entre les acteurs de la société civile (en favorisant les moments de dialogue et de confrontation, en facilitant la création de réseaux formels ou informels, de même qu'en encourageant les échanges et les confrontations avec les autres acteurs de la société civile qui s'occupent des thématiques de développement in loco, etc.).

- Malgré la pénurie des ressources disponibles pour la coopération décentralisée en Italie, **la stratégie de «faire réseau», «diversifier» et «s'enraciner** dans le territoire et l'administration publique» est valable et sage. Dans cette optique, impliquer des partenaires techniques appartenant au secteur privé est un aspect qui requiert une attention plus grande; de la même façon, formaliser le réseau des partenaires est utile pour acquérir crédibilité et respect; enfin, inclure – quand c'est possible – la dimension scolaire est incontestablement bénéfique, ne serait-ce qu'au regard du capital social et humain qui est impliqué de façon directe ou indirecte (à commencer par les étudiants, puis les professeurs, les institutions scolaires, les familles etc.).

- Renforcer les projets de coopération décentralisée en cherchant à créer **une plus grande implication d'autres acteurs/représentants de coopérations décentralisées du nord, présents dans les territoires d'interventi**on. On a souvent noté que dans les localités d'intervention, sont présents d'autres acteurs de la coopération internationale (par exemple français, suisses, italiens etc.). Toutefois, il est difficile de traduire leurs interventions, qui peuvent sembler proches des nôtres (bien qu'elles peuvent différer du point de vue des thèmes, des partenaires et des bénéficiaires), dans des approches et des stratégies communes. Les projets de coopération décentrée devraient prévoir – sur la base de réalités bien connues dans les territoires d'intervention en Afrique – des actions d'échange et de confrontation avec les autres acteurs de la coopération in loco (tables rondes, remises à niveau, possibilités de formalisation en réseaux locaux, table de concertation pour des projets intégrés et relatifs aux différentes thématiques de développement local).

- **Le dialogue avec les autorités centrales** est fondamental. Dans le processus de décentralisation administrative en Afrique, le pouvoir de l'Etat central est dominant, de la même manière que le modèle politique-administratif encore fortement dépendant des décisions du gouvernement national.

En conséquence, même dans les projets de coopération décentrée où les acteurs, ne dépendant pas de l'Etat, dialoguent entre eux, il est important de maintenir un canal de communication ouvert au niveau national pour s'assurer de la participation des régions aux processus décisionnels. Il faudrait, en particulier, trouver une formule qui inclue dans les projets de coopération décentrée – ne serait-ce que sous la forme d'"observateur" – les Ministères africains des collectivités territoriales et de la coopération décentrée existante (par exemple, grâce à des moments d'échange et de remise à niveau avec les autorités centrales, en les invitant à des visites in loco, en envoyant du matériel, en organisant des séminaires publics sur les thèmes de la coopération ou du développement etc.). Même en ce qui concerne les partenaires du nord, le niveau gouvernemental central, le Ministère des affaires étrangères, doit être présent, ne serait-ce que sous la forme de représentants diplomatiques et de la coopération présents dans les pays africains partenaires (Ambassades et Unités Techniques Locales de référence).

	BONNES PRATIQUES - BURKINA FASO				BONNES PRATIQUES - SENEGAL		
	REGIONE TOSCANA	**REGIONE PIEMONTE**			**REGIONE TOSCANA**		**REGIONE PIEMONTE**
Projet	**PROJET DE JUMELAGE POUR LE DEVELOPEMENT**	**ENNDAM** *Un legame di cooperazione, tra i comuni del Piemonte e il Comune di Gorom-Gorom*	**NE YI BEEOGO BURKINA** *Acqua e Diritti Umani per Ouahigouya – e* Jeunesse Info/ INNOV'ACTION	**I COLORI DELLO SVILUPPO**	**ACQUA BENE COMUNE PER TUTTI – SENEGAL E BURKINA FASO** *3° ANNO, PIR RISORSE IDRICHE*	**LOTTA ALLA MORTALITÀ MATERNA E INFANTILE IN SENEGAL**	**TERANGA**
Année	2008	2010	2009-2011	2010	2012-2014	2013	2007-2008
Objectif	Renforcement de l'état civil: formation et mise en œuvre d'un support informatique pour la gestion de l'information.	Support au Plan de Développement Communal en appuyant un festival socio-économico-culturel (Festicham) et l' expérimentation d' élevage en stabulation.	Améliorer l'accès à l'eau dans trois villages; soutenir les unités de transformation de farine pour les femmes; Appuyer l'éducation des enfants défavorisés.	Amélioration de la gestion, formation de l'état civil; relations entre écoles homologues; l'amélioration des bâtiments scolaires. Financement de micro-projets agro-alimentaires expérimentaux.	Améliorer l'accès à l'eau, la capacité et les compétences de gestion des ressources et des systèmes.	Modernisation des équipements et fournitures médicales ; Sensibilisation; Renforcement des compétences techniques et professionnelles dans le domaine de la mortalité maternelle et infantile.	Renforcement des infrastructures touristiques au Sénégal et échanges de bonnes pratiques dans les politiques de tourisme pour le développement local.
Partner institutionnel en SN/BF	Commune de Ziniaré; Boulsa, Dissin, Gorom-Gorom, Nanoro (BF)	Commune de Gorom Gorom (BF)	Commune de Ouahigouya (BF)	Commune de Gourcy (BF)	Commune de Yalgo; Commune de Tougoury (BF); Commune de Diouloulolu (SN)	Région de Thies (SN)	Cisv, Parco di Djoudjo; Parco della Langue de Barbarie; Fesfop
Partner institutionnel en Italie	Commune de Santa Croce sull'Arno (Province de Pise - Région Toscane)	Communes du Piemonte (Piossasco, Orbassano, Avigliana, Villarbasse, Airasca, Roletto, Frossasco, Cantalupa e None).	*Coordinamento Comuni per la Pace della provincia di Torino* (Co.Co.Pa.); Commune de Rivoli; Commune de CHAMBERY (F).	Commune de Grugliasco; Commune de Alpignano, Commune de Pianezza, Coordinamento Comuni per la Pace	Province de Grosseto		Commune de Torino, Provincia di Torino.

ONG partner	LVIA	LVIA	CISV	CISV	COSPE		CISV
Visites	Ziniaré/Ouagadougou	Ouagadougou	Ouahigouya	Gourcy	Yalgo, Tougoury	Thies	Langue de Barbarie; Djoudj; Louga ; Dakar.
Entrevues	**ITA:** Commune de Santa Croce sull'Arno, Alberto Cioni. **BF:** Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité, Sylvain Repaire Y. Nignam; Commune de Ziniaré, Responsabile Ufficio Anagrafe, Clementine Kafando Ziba; Commune de Ziniaré, Korogo Dakissaga Bertille; LVIA, Marco Alban.	**ITA:** Commune de Piossasco, Adriano Andruetto. **BF**: Commune de Gorom Gorom, Maire, Diallo Moussa; Ministère de l'Alphabétisation, Ministre Adjjoint, Amadou Diemdioda Diko; Association *Union Fraternelle des Croyants de Gorom*, Alain Marie Komberé; LVIA, Marco Alban.	**ITA:** Co.Co.Pa., Edoardo Daneo. **BF**: CISV, Sayouba Ouadrago; Commune de Ouahigouya, Ibrahima Ouedraogo et Soubouru Marie Therese; Innocents Sayadogo, ASED – *Association pour le soutien des enfants déshérités*; Madina Saba Drago, Fatumata Touré, Safieteu Cissè, AFBO – *Association des Femmes Burkinabè de Ouahigouya*; Adama Sougouri, Directeur de la Radio *La voix du Paysan;* Associazione ARCAN, Tinta Salifou.	**ITA:** Commune de Grugliasco, Roberta Candela. **BF:** CISV, Sayouba Ouadrago; Commune de Gourcy, Segretario Generale, Sawadogo O. Jonas, Konkobo Karim, Houedraogo Habibou; Scuola di Kouba, Ramogo R. Louis; Lamien Vanoussan, Proviseur, Lycée Provincial du Zandoma; CAP (Club Art Pedagogie), Bissiri Issifou Joseph Nelson.	**ITA:** COSPE, Claudio Russo. **BF**: Jean Pierre Nana, Iris Afrik-Fondazione Raggio di Luce; Commune de Yalgo, Secrétaire Général, Ouedraogo Rasmané; Commune de Yalgo, Conseiller Municipal, Iassaka Yameogo; Commune de Tougouri, Responsable du Proejt PIR/Ocades Kaya, Ouedraogo Didier. **SN**: Mamadou Diouf Mignane, Panafricaine Pour l'Education au Développement Durable; Maire du Commune de Diouloulou, Malang Thiam.	**ITA**: *Coordinamento Rete Toscana di Medicina Integrata Assessorato al diritto alla salute Regione Toscana*, Sonia Baccette. **SN:** Région de Thies, Directeur Général, Bassirou Ndiaye; Conseil Régional de Thies, Président Commssion Santé, Mamdaou Sall ; Hôpital Régional de Thies, Directeur, Babacar Mane.	**ITA.** Commune de Torino, Laura Fiermonte; CISV, Simona Guida. **SN**: CISV, Rossella Semino; Commune de Louga, Djibril Samb ; Président de l'AIYD-Parc du Djoudj, Seye Djiby; Parc de la Langue de Barbarie, Président/Eco-garde: Moussa Niang; Gerant de campement/Eco-garde, Arona Fall; *Festival du Folklore et des percussions de Louga* (Fesfop), Babarcar Sarr.

ALTRI PARTNER DI PROGETTO		Onlus *Con i bambini nel bisogno – Children in need*, CISAO – Centro Interdipartimentale di Ricerca e Collaborazione Scientifica con i Paesi del Sahel e dell'Africa Occidentale	Comunità impegno servizio volontariato (CISV); Comune di Settimo Torinese; Comune di Nichelino; Comune dI Beinasco; Comune di Moncalieri; Istituto d'Istruzione Superiore "Galileo Ferraris" – Settimo T.se	CISV, Istituto Tecnico E. Majorana, Direzione Didattica Ciari, Liceo scientifico Curie, Università degli Studi di Torino – Facoltà di Agraria , Università degli Studi di Torino – Facoltà di Medicina Veterinaria – Dipartimento Produzioni Animali, Epidemiologia ed Ecologia e C.I.S.A.O., Direzione Didattica Primaria di Alpignano, Direzione Didattica Primaria di Pianezza, gruppo spontaneo COCOPA GIOVANI, COOPERATIVA 360.	- ACQUIFERA Onlus - Associazione Amani Nyayo/Centro per la Cooperazione Missionaria della Diocesi di Lucca - AUCS - Associazione Universitaria Cooperazione e Sviluppo – TOSCANA - CMSR - Centro Mondialità Sviluppo Reciproco - Crocevia TOSCANA - Fondazione "Un raggio di Luce" - Fratelli dell'Uomo - IBIMET-CNR - ISF - FIRENZE - Ingegneria Senza Frontiere FIRENZE - LVIA Toscana	Asl di Firenze; Matraia Eurafrica	«Trait d'union» - Associazione culturale. Ente di gestione dei Parchi e delle Riserve naturali del Lago Maggiore (forma abbreviata «Ente Parchi Lago Maggiore»), ONG CISV, Comune di Torre Pellice, Università di Torino – Dipartimento inter-ateneo Territorio

Projets et visites au BURKINA FASO

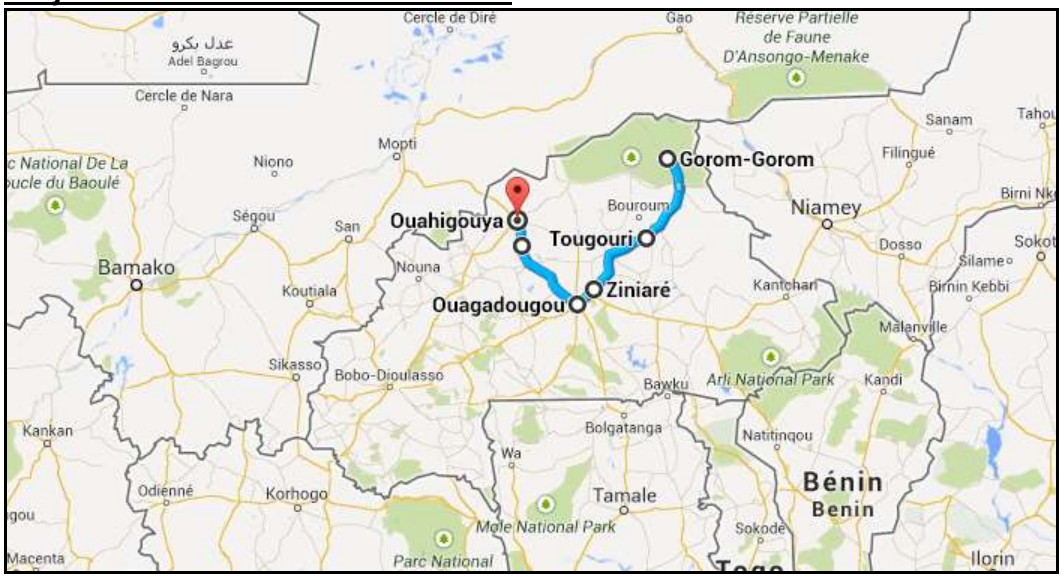

a) Yalgo (BF). Projet “Acqua Bene Comune Per Tutti – Senegal E Burkina Faso III anno – PIR risorse idriche”. Dans la photo, une rencontre de discussion organisée par la Municipalité de Yalgo.

b) Ouagadougou (BF). Projet “Acqua Bene Comune Per Tutti – Senegal E Burkina Faso III anno – PIR risorse idriche”. Dans la photo: Jean Pierre Nana, IRIS Afrik - Fondazione Raggio di Luce.

c) Ouahigouya (BF). Projet “Inov’action – un approccio multimediale alla problematica della sicurezza alimentare dei giovani” Jeunesse Info . Dans la photo: Tinta Salifou, Association ARCAN.

d) Ouahigouya (BF). Projet “NE YI BEEOGO BURKINA - *Acqua e Diritti Umani per Ouahigouya”.* Radio locale: *La voix du paysan.* Dans la photo : Adama Sougouri, Directeur de la Radio *La voix du Paysan.*

e) Ouahigouya (BF). Projet “NE YI BEEOGO BURKINA - *Acqua e Diritti Umani per* Ouahigouya”. Dans la photo : Innocents Sayadogo*, ASED* – Association pour le soutien des enfants déshérités.

f) Ouahigouya (BF). Projet “NE YI BEEOGO BURKINA - Acqua e Diritti Umani per Ouahigouya”. Dans la photo: Madina Saba Drago, Fatumata Touré, Safieteu Cissè (*AFBO* - Association des femmes Burkinabé des Ouahigouya), Sayouba Ouedrago *(CISV).*

g) Gourcy (BF). Projet “I colori dello sviluppo”. Dans la photo : Lamien Vanoussan, *Proviseur, Lycée Provincial du Zandoma.*

h) Ouagadougou (BF). Projet “ENNDAM. Un legame di cooperazione, tra i comuni del Piemonte e il Comune di Gorom-Gorom. Dans la photo : Alain Marie Komberé*, Union Fraternelle des Croyants de Gorom.*

i) Ouagadougou (BF). Projet “ENNDAM. Un legame di cooperazione, tra i comuni del Piemonte e il Comune di Gorom-Gorom”. Dans la photo: Sylvain Repaire Y. Nignam, *Ministére de l’Administration Territorial et de la Sécurité*.

a) Gourcy (BF). Dans la photo : Habibou Ouedraogo (Commune de Gourcy); Bamogo R. Louis (Ecole de Kouba) ; Bissiri Issifou Joseph Nelson (*CAP* - Club Art Pedagogie*).*

Projets et visites au Sénégal

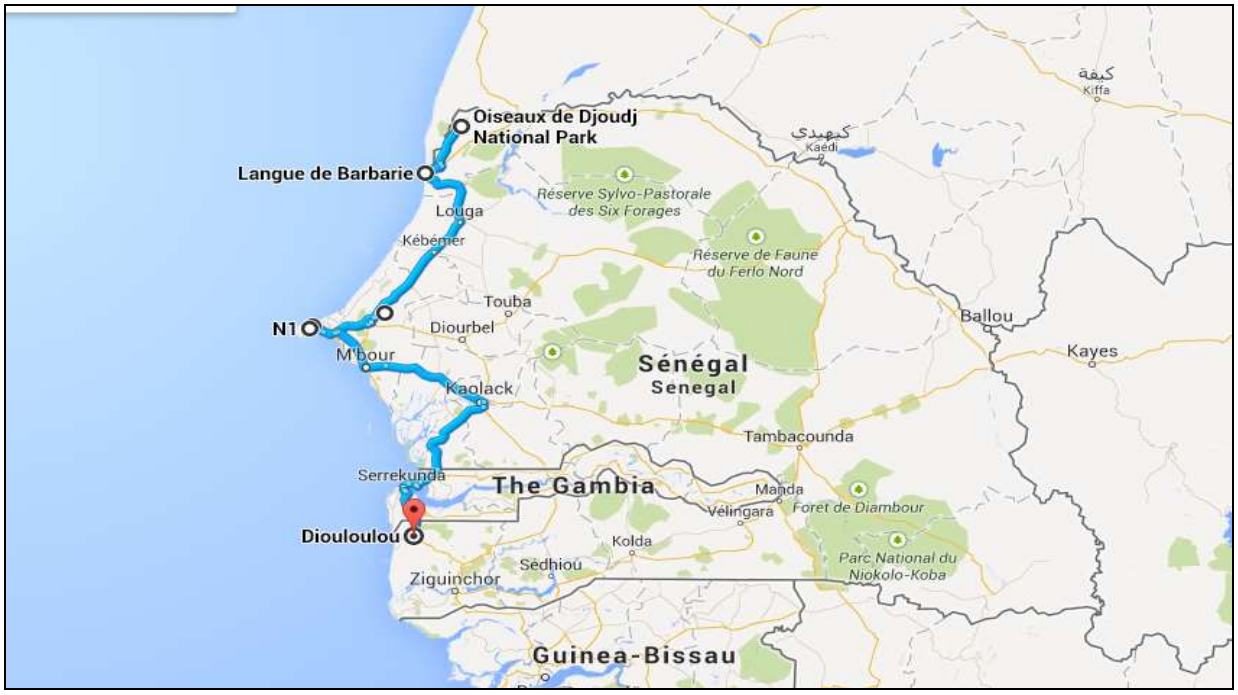

b) Saint Luis (SN). Projet “Teranga”. Dans la photo: Seye Djiby, Parc de Djoudj.

c) Saint Luis (SN). Projet “Teranga”. Parc de la Langue de Barbarie.

d) Louga (SN). Projet “Teranga”. Dans la photo: Babacar Sarr, *Fesfop* – Festival du Folklore et des percussions de Louga.

e) Thies (SN). Projet “Lotta Alla Mortalità Maternale e Infantile In Senegal”. Hôpital Régional de Thies.